

Nombre de délégués en exercice 70

Nombre de délégués présents et représentés 50

EXTRAIT DU REGISTRE n° 214-18

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DU CROULT ET DU
PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 11 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze, le onze juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire Honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), M. Noël HEDIN et Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Mme Maria-Elisabeth CARMINATI (CAVAM, commune d'Andilly), M. Serge BRIANCHON (CAVAM, commune de Montmorency), M. Paul-Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), M. Michel AUGER (Commune d'Ecouen), Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ezanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Gérard GREGOIRE et Christian CAURO (Commune de Gonesse), Mme Anita MANDIGOU et Thierry CHIABODO (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire Honoraire et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsault), Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire et Michel BACCHIANI (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), MM. Patrick SCHEPPLER et Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), M. Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Bernard BESANÇON, délégué de la commune de Puiseux-en-France.

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsault, a donné pouvoir à M. Gilles MENAT, Délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France.

M. James DEBAISIEUX, Délégué Titulaire de la commune de Piscop, a donné pouvoir à Mme Michèle BACHY, Délégué Titulaire de la commune de Piscop.

M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE-BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay.

OBJET :

Déclaration de projet prévue à l'article L. 126-1 du Code de l'Environnement – Projet d'aménagement de lutte contre Les inondations et de valorisation du milieu naturel au lieudit « Le Vignois » - Communes de Gonesse et Arnouville (Opération n° 484)

M. Gilles MENAT, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 11-1-1 du code de l'expropriation,

Vu l'article L. 126-1 du Code de l'Environnement,

Vu la délibération du 23 juin 2010 relative au lancement d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu naturel au lieudit « Le Vignois », l'autorisation au titre du code de l'environnement – titre 1^{er} du livre II, la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gonesse avec le projet, la cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération,

Vu l'arrêté préfectoral n° 11675 en date du 18 décembre 2013 prescrivant du 20 janvier au 22 février 2014 inclus l'ouverture d'une enquête publique relative au projet,

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur en date du 20 mars 2014, émettant une réserve et une recommandation,

Vu la délibération n° 214-17 en date du 11 juin 2014 par laquelle le Comité syndical s'est engagé à lever la réserve et a pris en compte la recommandation du commissaire enquêteur,

Considérant la nécessité d'adopter une déclaration de projet sur l'intérêt général des travaux d'aménagement de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu naturel au lieudit « Le Vignois » - Communes de Gonesse et Arnouville, ainsi que son annexe.

Délibération n° 214-18

Objet : Déclaration de projet prévue à l'article L. 126-1 du Code de l'Environnement – Projet d'aménagement de lutte contre Les inondations et de valorisation du milieu naturel au lieudit « Le Vignois » - Communes de Gonesse et Arnouville
(Opération n° 484)

Le Comité Syndical, après examen :

- **Approuve** la déclaration de projet sur l'intérêt général de l'opération n° 484 qui consiste en l'aménagement de lutte contre les inondations et valorisation du milieu naturel au lieudit « Le Vignois » Communes de Gonesse et Arnouville, ainsi que son annexe,
- **Et autorise** le Président pour signer tous les documents afférents au projet.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Signé

Guy MESSENGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSENGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire Honoraire de Louvres.